



Règlements Hébergements Dam-en-Terre Saison 2026

Les hébergements de la Dam-en-Terre sont des résidences de tourisme. On distingue deux types d'hébergement : les **appartements** et les **condos**. Les appartements d'une (1) ou deux (2) chambres peuvent accueillir jusqu'à quatre (4) personnes. Les condos, pour leur part, sont des unités spacieuses réparties sur deux (2) ou trois (3) étages selon le nombre de chambres, soit deux (2) ou trois (3). Ils peuvent accueillir jusqu'à six (6) personnes. Toutes les unités d'hébergement sont entièrement équipées.

Règlements généraux

Disponibilité des unités d'hébergement

- Les hébergements sont disponibles à l'année.
- On distingue deux périodes d'achalandage qui influencent les tarifs de location :
 - La période de haute saison du 1^{er} juin au 30 septembre ainsi que du 1^{er} décembre au 10 janvier;
 - La période de basse saison du 11 janvier au 31 mai ainsi que du 1^{er} octobre au 30 novembre.

Accueil et départ

- L'heure d'arrivée est fixée à 16 h en période estivale et à 15 h à l'extérieur de cette période.
- L'heure de départ est fixée à 11 h peu importe le moment de l'année.
- Il est obligatoire pour tous les clients de se présenter à la réception du centre administratif afin d'effectuer leur enregistrement et de recevoir les consignes de séjour ainsi que la clé de l'hébergement.
- Si le client arrive après les heures d'ouverture de la réception, il doit suivre la procédure d'arrivée tardive incluse dans le courriel avant séjour envoyé par la Dam-en-Terre 72 heures avant son arrivée. Cette procédure lui permettra de récupérer la clé de l'hébergement.
- Au départ du client, il doit rapporter la clé à la réception du centre administratif et si les bureaux sont fermés, déposer la clé dans la chute extérieure à gauche de l'entrée principale sous la fenêtre. Des frais sont facturés en cas de non-retour de la clé.

Occupation

- Lors de la réservation, le client doit mentionner le nombre exact de personnes qui séjourneront dans l'unité d'hébergement et aviser l'établissement en cas de changement.
- Le nombre de clients admis dans les unités d'hébergement ne doit pas dépasser le nombre permis déterminé par le nombre et la grandeur des lits.
- Les capacités maximales de chaque type d'hébergement sont les suivantes :
 - Appartement une (1) chambre : 2 personnes;

- Appartement deux (2) chambres : 4 personnes;
 - Condo deux (2) chambres : 4 personnes;
 - Condo trois (3) chambres : 6 personnes.
- Pour ajouter une personne supplémentaire, une demande spéciale doit être adressée à la réception. Des frais additionnels de 17,40 \$ plus taxes par nuitée s'appliquent, à l'exception des enfants de 0 à 5 ans, pour lesquels l'ajout est gratuit.
- Des lits pliants, des parcs et des sièges pour bébé sont également disponibles à la location sur demande.

Articles inclus dans les unités

- Les draps, les serviettes et les débarbouillettes sont fournis dans chacune des unités. Ces articles doivent être utilisés à bon escient et ne doivent pas servir à nettoyer des dégâts.
- Des guenilles et des serviettes à vaisselle sont également mises à disposition.
- Les produits de base suivants sont fournis :
 - savon à main;
 - rouleaux de papier hygiénique;
 - boîtes de papier mouchoir;
 - sacs à ordures (cuisine);
 - savon à vaisselle;
 - ensemble de café (sachets de café, filtres et sucre);
 - gel douche et shampooing.
- Le matériel et les produits ne sont pas renouvelés pendant le séjour. Toutefois, il est possible d'en faire la demande directement à la réception. Certains articles peuvent entraîner des frais supplémentaires.
- Il est suggéré à la clientèle de prévoir essuie-tout, savon à linge et autres produits jugés nécessaires.
- Pour consulter l'ensemble des équipements fournis, veuillez-vous référer à l'annexe 1.

Entretien ménager et propreté

- Un entretien ménager complet est effectué avant l'arrivée du client et aucun entretien quotidien n'est offert.
- Pour un séjour de trois (3) nuits ou plus, les préposés à l'entretien ménager pourront remplacer les serviettes, débarbouillettes, guenilles et linges à vaisselle sur demande.
- Le client doit laisser l'unité d'hébergement dans un état de propreté acceptable. En cas de non-respect du règlement, des frais supplémentaires de 250 \$ plus taxes sont chargés au client.
- Le client doit garder les espaces extérieurs propres et en ordre en tout temps.

Buanderie

- Une buanderie publique est disponible à l'arrière du centre administratif. Elle est accessible en tout temps.
- Le coût du lavage est de 2 \$ et celui du séchage est de 3 \$. Les machines fonctionnent avec des pièces de 1 \$.

Animal de compagnie

- Les animaux sont interdits dans les unités d'hébergement, à l'exception des chiens guides ou d'assistance sur présentation de preuve justificative.
- En cas de non-respect du règlement, des frais supplémentaires de 250 \$ plus taxes sont chargés au client pour procéder à la désinfection complète de l'unité d'hébergement.

Tabac, marijuana, vapoteuse

- Toutes les unités d'hébergement sont non-fumeurs. Il est donc strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de celles-ci.
- Il est interdit de fumer dans un rayon de 9 mètres de toute porte ou de toute fenêtre qui s'ouvre.
- En cas de non-respect du règlement, des frais supplémentaires de 250 \$ plus taxes sont chargés au client.

Bruit et musique

- Un couvre-feu est en vigueur sur le site de la Dam-en-Terre entre 23 h et 7 h.
- Afin de préserver la quiétude du voisinage et de ne pas déranger les voisins, il est demandé de faire attention au bruit et à la musique en tout temps.

Bris et négligence

- La personne au nom de qui la réservation est faite est responsable de tout bris ou de toute perte de matériel, d'équipement, de mobilier ou de fournitures survenus durant le séjour. Elle est également responsable du comportement des personnes qui l'accompagnent pour toute la durée du séjour.
- Le déplacement des équipements vers d'autres unités ou à l'extérieur est interdit. En cas de non-respect par le client, des frais supplémentaires sont facturés.
- Tout objet manquant ou endommagé en raison d'une négligence du client est facturé au prix de remplacement.

Stationnement

- Un seul véhicule automobile est permis par unité d'hébergement.
- Les véhicules supplémentaires doivent obligatoirement être laissés sur le stationnement à proximité du centre administratif. Dans le cas où cette règle n'est pas respectée, un billet d'avertissement est remis et, ultimement, le véhicule peut être remorqué aux frais du client fautif.
- Il est interdit de stationner tout véhicule sur les espaces de stationnement réservés aux autres unités d'hébergement vacantes.

Bateaux, remorques et véhicules récréatifs

- Il est interdit d'utiliser les espaces de stationnement réservés aux unités d'hébergement pour stationner des bateaux, des motomarines, des remorques, des véhicules récréatifs ou des roulottes. Ceux-ci doivent être laissés dans le stationnement principal à l'entrée du site de la Dam-en-Terre ou dans l'enclos à bateau réservé à cet effet.

Arbres

- Il est défendu de couper ou ramasser des branches ou d'enlever l'écorce des arbres dans le but de les brûler ou de détériorer les plates-bandes, plantations et haies aménagées sur le site.

Foyers et feux

- Selon les règlements municipaux de la Ville d'Alma, les feux à ciel ouvert sont interdits. Le client doit donc utiliser la grille fournie avec le foyer.
- Il est strictement interdit d'allumer des feux en dehors du foyer installé sur le terrain.
- Il est interdit de brûler des déchets domestiques dans les foyers.
- Le feu de camp doit être éteint avant que les clients se retirent pour la nuit.
- Par temps sec, il est possible que les feux de camp soient bannis momentanément pour des raisons de sécurité et ce, en conformité avec la procédure établie en cas d'indice de feu extrême.
- Il est interdit d'utiliser des feux d'artifice, pétards ou autres pièces pyrotechniques sur le site.

Eau potable

- La Dam-en-Terre encourage les clients à utiliser de façon rationnelle la ressource. Une saine gestion de la consommation d'eau potable dans le respect des principes du développement durable est recommandée.
- Il est interdit de laver les véhicules sur le site de la Dam-en-Terre.

Contenants de verre

- Pour réduire les risques de blessure, les bouteilles de verre et tout autre contenant de verre sont interdits dans les rues du site et sur la plage. Seules les canettes et autres contenants non cassants sont permis.

Gestion des déchets et du recyclage

- Il est de la responsabilité des clients de déposer les déchets et les articles recyclables aux endroits appropriés.

Pataugeoire, jeu d'eau et sécurité aquatique

- L'accès à la pataugeoire et au jeu d'eau, situés du côté du camping, est gratuit pour tous.
- La pataugeoire est ouverte tous les jours de 10 h à 18 h de la fin juin à la mi-août approximativement.
- Le jeu d'eau est ouvert tous les jours de 8 h à 21 h pendant toute la période d'ouverture du camping.
- Pour le jeu d'eau, les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne de plus de 15 ans.

- Pour la pataugeoire, les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne de plus de 18 ans.
- Les accessoires d'aide à la baignade doivent être approuvés par les sauveteurs. Les matelas pneumatiques ne sont pas permis.
- La baignade dans la pataugeoire n'est permise qu'en présence des sauveteurs et ce, en tout temps.

**La surveillance de la pataugeoire est sujette à changement selon les conditions météorologiques ainsi que la disponibilité d'un sauveteur qualifié. L'information est disponible à l'accueil du camping.*

Plage

- L'horaire de surveillance régulier de la plage, située du côté du camping, est de 10 h à 18 h tous les jours de la fin juin à la mi-août approximativement.
- Les parents sont responsables de la surveillance de leurs enfants en tout temps.
- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne de plus de 18 ans.
- Les contenants de verre sont interdits à la plage (et sur le site) pour assurer la sécurité des usagers.
- Les animaux domestiques sont interdits sur la plage en tout temps.

**La surveillance de la plage est sujette à changement selon les conditions météorologiques ainsi que la disponibilité d'un sauveteur qualifié. L'information est disponible à l'accueil du camping.*

Vitesse et circulation

- La vitesse de circulation doit être limitée partout sur le site de la Dam-en-Terre afin de protéger la sécurité de tous les usagers.
- La priorité sur les chemins est accordée aux enfants, piétons et cyclistes.

Responsabilités du locateur

- La Dam-en-Terre ne peut être tenue responsable des dommages matériels ou corporels causés aux locataires et à ses invités par un manque partiel ou total d'électricité, une chute d'arbres, un feu, un vol, un acte de vandalisme ou un animal de compagnie et ce, en tout temps.

Responsabilités du locataire

- Le locataire doit respecter les limites de son unité d'hébergement et ne pas empiéter sur l'espace des voisins.
- Chaque client est responsable de son équipement et de ses actes.
- À la demande d'un surveillant du site ou d'un gestionnaire, un client est dans l'obligation de s'identifier (prénom, nom et numéro de l'hébergement).

Comportement

- Tout comportement immoral ou langage injurieux envers les autres clients ou les employés n'est pas toléré.
- Un code de civilité a été mis en place et peut être consulté dans les différents secteurs du site de la Dam-en-Terre.

- Les enfants doivent être sous la responsabilité de leurs parents en tout temps.
- Suivant la réglementation de Ville d'Alma, il est interdit de consommer du cannabis sur et autour de tout lieu public extérieur. Se référer au règlement 1000-18 concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le site internet de Ville d'Alma.
- Les armes à feu, carabines à plomb, flèches, pétards, paint-ball, couteaux et armes offensives sont interdits sur le site de centre.
- Le non-respect des politiques et règlements des hébergements peut entraîner l'expulsion du client sans remboursement.

Prérogative du locateur

- Le personnel de la Dam-en-Terre se réserve le droit :
 - d'aller faire des vérifications ponctuelles de l'état de l'hébergement en avisant au préalable le client;
 - de transférer le client dans une unité équivalente ou supérieure si l'unité réservée n'est pas disponible et ce, sans préavis;
 - d'expulser tout client ne respectant pas les politiques et les règlements en vigueur et ce, sans possibilité de remboursement.

Annexe 1 – Inventaires des équipements

INVENTAIRE APPARTEMENT 2 PERSONNES

Petits électroménagers

1	Micro-ondes
1	Cafetière
1	Grille-pain
1	Bouilloire
1	Mélangeur à main
1	Moulin

Casseroles et poêlons

1	Poêlon
3	Casseroles (petite, moyenne, grande)
1	Tôle
1	Moule à muffins

Ustensiles de cuisine

2	Bols à mélanger (moyen, grand)
1	Tasse à mesurer
1	Pichet d'eau
1	Passoire
1	Planche à découper
1	Dessous de plat (pour plat chaud)
1	Râpe à fromage
1	Couteau à pain
1	Couteau à boucherie
1	Ouvre boîte
1	Limonadier
1	Ciseau
1	Cuillère de bois
1	Cuillère à spaghetti
1	Cuillère de service
1	Spatule
1	Louche
1	Fouet
1	Pile patate
2	Mitaines de four
1	Salière
1	Poivrière

Vaisselle

4	Coupes à vin
4	Grands verres
4	Petits verres
4	Tasses à café
4	Grandes assiettes
4	Sous verres
4	Assiettes à dessert
4	Bols à soupe
4	Sauciers

Ustensiles

4	Fourchettes
4	Cuillères à soupe
4	Cuillères à thé
4	Couteaux à beurre
4	Couteaux à steak
1	Couteau à patate
1	Économe

Articles de nettoyage

1	Balai
1	Aspirateur
1	Lavette
1	Savon à vaisselle
4	Pastilles à lave-vaisselle
1	Nettoyant tout usage
3	Sacs de poubelle
1	Tampon à récurer
2	Chiffons
2	Linges à vaisselle



INVENTAIRE APPARTEMENT 4 PERSONNES

Petits électroménagers

1	Micro-ondes
1	Cafetière
1	Grille-pain
1	Bouilloire
1	Mélangeur à main
1	Moulin

Ustensiles de cuisine

2	Bols à mélanger (moyen, grand)
1	Tasse à mesurer
1	Pichet d'eau
1	Passoire
1	Planche à découper
1	Dessous de plat (pour plat chaud)
1	Râpe à fromage
1	Couteau à pain
1	Couteau à boucherie
1	Ouvre boîte
1	Limonadier
1	Ciseau
1	Cuillère de bois
1	Cuillère à spaghetti
1	Cuillère de service
1	Spatule
1	Louche
1	Fouet
1	Pile patate
2	Mitaines de four
1	Salière
1	Poivrière



Casseroles et poêlons

1	Poêlon
3	Casseroles (petite, moyenne, grande)
1	Tôle
1	Moule à muffins

Vaisselles

8	Coupes à vin
8	Grands verres
8	Petits verres
8	Tasses à café
8	Grandes assiettes
8	Sous verres
8	Assiettes à dessert
8	Bols à soupe
8	Sauciers

Ustensiles

8	Fourchettes
8	Cuillères à soupe
8	Cuillères à thé
8	Couteaux à beurre
8	Couteaux à steak
1	Couteau à patate
1	Économe

Articles de nettoyage

1	Balai
1	Aspirateur
1	Lavette
1	Savon à vaisselle
4	Pastilles à lave-vaisselle
1	Nettoyant tout usage
3	Sacs de poubelle
1	Tampon à récurer
2	Chiffons
2	Linges à vaisselle

INVENTAIRE CONDO 4 PERSONNES

Petits électroménagers

1	Micro-ondes
1	Cafetière
1	Grille-pain
1	Bouilloire
1	Mélangeur à main
1	Moulin
1	Plat à fondue avec fil d'extension

Ustensiles de cuisine

2	Bols à mélanger (moyen, grand)
1	Tasse à mesurer
1	Pichet d'eau
1	Passoire
1	Planche à découper
1	Dessous de plat (pour plat chaud)
1	Râpe à fromage
1	Couteau à pain
1	Couteau à boucherie
1	Ouvre boîte
1	Limonadier
1	Ciseau
1	Cuillère de bois
1	Cuillère à spaghetti
1	Cuillère de service
1	Spatule
1	Louche
1	Fouet
1	Pile patate
2	Mitaines de four
1	Salière
1	Poivrière



Casseroles et poêlons

1	Poêlon
3	Casseroles (petite, moyenne, grande)
1	Tôle
1	Moule à muffins

Vaisselles

8	Coupes à vin
8	Grands verres
8	Petits verres
8	Tasses à café
8	Grandes assiettes
8	Sous verres
8	Assiettes à dessert
8	Bols à soupe
8	Sauciers

Ustensiles

8	Fourchettes
8	Cuillères à soupe
8	Cuillères à thé
8	Couteaux à beurre
8	Couteaux à steak
1	Couteau à patate
1	Économe

Articles de nettoyage

1	Balai
1	Aspirateur
1	Lavette
1	Savon à vaisselle
4	Pastilles à lave-vaisselle
1	Nettoyant tout usage
3	Sacs de poubelle
1	Tampons à récurer
2	Chiffons
2	Linges à vaisselle

INVENTAIRE CONDO 6 PERSONNES

Petits électroménagers

- 1 Micro-ondes
- 1 Cafetière
- 1 Grille-pain
- 1 Bouilloire
- 1 Mélangeur à main
- 1 Moulin
- 1 Plat à fondue avec fil d'extension

Ustensiles de cuisine

- 2 Bols à mélanger (moyen, grand)
- 1 Tasse à mesurer
- 1 Pichet d'eau
- 1 Passoire
- 1 Planche à découper
- 1 Dessous de plat (pour plat chaud)
- 1 Râpe à fromage
- 1 Couteau à pain
- 1 Couteau à boucherie
- 1 Ouvre boîte
- 1 Limonadier
- 1 Ciseau
- 1 Cuillère de bois
- 1 Cuillère à spaghetti
- 1 Cuillère de service
- 1 Spatule
- 1 Louche
- 1 Fouet
- 1 Pile patate
- 2 Mitaines de four
- 1 Salière
- 1 Poivrière



Casseroles et poêlons

- 1 Poêlon
- 3 Casseroles (petite, moyenne, grande)
- 1 Tôle
- 1 Moule à muffins

Vaisselles

- 12 Coupes à vin
- 12 Grands verres
- 12 Petits verres
- 12 Tasses à café
- 12 Grandes assiettes
- 12 Sous verres
- 12 Assiettes à dessert
- 12 Bols à soupe
- 12 Sauciers

Ustensiles

- 12 Fourchettes
- 12 Cuillères à soupe
- 12 Cuillères à thé
- 12 Couteaux à beurre
- 12 Couteaux à steak
- 1 Couteau à patate
- 1 Économe

Articles de nettoyage

- 1 Balai
- 1 Aspirateur
- 1 Lavette
- 1 Savon à vaisselle
- 4 Pastilles à lave-vaisselle
- 1 Nettoyant tout usage
- 3 Sacs de poubelle
- 1 Tampon à récurer
- 2 Chiffons
- 2 Lingés à vaisselle